VILLE DE BRUXELLES

Développement urbain
Direction Planification stratégique et opérationnelle
Climat et Ville en transition

STAD BRUSSEL

Stadsontwikkeling
Directie strategische en operationele planning
Klimaat en stad in transitie

Réf. Farde e-Assemblées : 2650619

N° OJ : 108

Projet d'Arrêté - Conseil du 22/04/2025

Objet : Appel à projets Interreg.- Projet CLIMATE.- Convention de subside modifiée suite au changement du lead partner.

Le Conseil communal,

Vu la décision du Collège en sa séance du 1 juin 2023 (farde 2532801) d'autoriser la Ville de Bruxelles, via son UO Climat et Ville en transition, et en concertation avec l'Échevinat du Climat, à rejoindre la candidature pour l'appel à projets Interreg Europe CLIMATE « Soutenir l'adaptation au changement climatique et accroître la résilience des territoires de l'UE aux phénomènes météorologiques extrêmes » ;

Vu la décision du Conseil communal en sa séance du lundi 24 juin 2024 (farde 2598770) d'accepter l'adoption de la première version de l'accord de partenariat pour le projet Interreg CLIMATE.

Considérant que le seul changement dans cette nouvelle version de l'accord de partenariat est due au changement du Lead Partner. L'Université de Patras en Grèce remplace la Région des iles Ioniennes qui n'était plus en mesure d'assurer pleinement ce rôle.

Considérant la réponse favorable de la Commission européenne relative au dossier de candidature porté par le consortium du projet "CLIMATE", piloté par l'Université de Patras, pour un montant total de subside de 267.400 EUR pour la Ville de Bruxelles, pour la réalisation de ce projet ;

Considérant que la signature du Partnership Agreement susmentionné est obligatoire pour que la Ville de Bruxelles puisse continuer à être un partenaire du projet et puisse obtenir le subside octroyé pour la réaliasation de ce dernier ;

Considérant que la modification du "Partnership Agreement" n'a pas d'impact au niveau financier ;

Considérant que cette farde est sans impact RH nouveau ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins,

Arrête :

Article unique : Le "Partnership Agreement" modifié suite au changement du lead partner (convention de subside) relatif à l'accession au consortium et subvention du projet européen "CLIMATE" est adopté.

Annexes :

- CLIMATE - Partnership Agreement EN (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- CLIMATE - Budget (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- CLIMATE - Contrat de subvention (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- CLIMATE - Répartition des coûts de préparation (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- CLIMATE - Partnership Agreement FR (traduction) (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- CLIMATE - Répartition de l'expertise (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- CLIMATE - Description du projet potail Interreg (Consultable au Secrétariat des Assemblées)